

Prix Micheline-Laroche

Document explicatif



Pourquoi un prix Micheline-Laroche?

Micheline Laroche s'est particulièrement illustrée dans la communauté de Matane par son engagement, son travail et son action en faveur de l'égalité et de l'amélioration de la qualité de vie des femmes. Grâce à son ouverture et à son implication, elle est un modèle et une inspiration pour les Matanaïses.

Biographie de Micheline Laroche

Micheline Laroche naît à Saint-Romuald le 11 septembre 1945, sa famille s'établit ensuite à Lévis, c'est donc là qu'elle poursuit ses études secondaires. En 1964, elle s'inscrit à l'École des Beaux-Arts de Québec. Deux ans plus tard, elle épouse Delphis Bélanger, s'installe à Québec où elle donne naissance à ses deux premiers enfants, soit Claudia Pascale, en 1967, et Jean-François, en 1968. Au mois d'août 1971, avec mari et enfants, elle déménage à Matane et adopte, en 1975, un troisième enfant, Thierry Nicolas. En plus de ses occupations familiales, Micheline s'adonne à la peinture et à la tapisserie.

À partir de 1980, après avoir consacré son temps à ses enfants, Micheline retourne à la vie publique, d'abord en collaborant à une étude sur l'industrie culturelle dans la région de Matane, puis en devenant présidente de la Contrebasse, haut lieu de la vie culturelle à Matane au début des années 80.

En 1985, elle accepte un poste au regroupement des femmes de la région de Matane (RFRM), un organisme fondé depuis 1977, mais qui n'était pas subventionné jusque-là. D'abord unique travailleuse salariée, elle développe divers services avec l'aide de différents bailleurs de fonds. Sont ainsi nés : les Chiffonniers, l'atelier de couture, le centre de documentation, le service d'éducation populaire et le programme Antidote, un programme visant l'autonomie sociale, affective et financière des femmes, et qui demeure encore à ce jour un outil important du regroupement des femmes.

Peu à peu, différentes formations sont mises en place dans les secteurs de l'entrepreneuriat féminin et des métiers non traditionnels. En 1994, le programme intitulé Attention, nous aimons nos enfants permet à des femmes monoparentales, en grande majorité, d'avoir accès à toute une gamme de services pour les soutenir dans leur rôle parental tout en permettant aux enfants âgés de deux à quatre ans d'avoir un suivi professionnel, en ergothérapie et en orthophonie, grâce au partenariat avec le Centre local de services communautaires (CLSC).

Au fil du temps, elle devient coordonnatrice d'une équipe, qui au plus fort de sa croissance compte dix-huit travailleuses. Son travail l'amène à s'impliquer sur le plan régional, par le biais de la Table de concertation des groupes de femmes de l'est du Québec qui devient la Table du Bas-Saint-Laurent, et provincial, par son implication au sein du conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Elle y travaille notamment à la préparation de la marche Du pain et des roses, laquelle regroupe 20 000 femmes qui se sont donné rendez-vous à Québec dans le but de revendiquer une loi sur l'équité salariale, l'augmentation du salaire minimum et des mesures pour lutter contre la pauvreté.

Micheline ne se contente pas de travailler sur les plans local, régional et national, puisqu'elle participe à un projet en coopération internationale financé par le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI). Une relation d'échange mutuel s'établit entre deux Sénégalaises (Mariame et Fary) et deux travailleuses du RFRM (Micheline et Suzanne) pendant trois mois au Sénégal et trois mois au Québec. Dix ans plus tard, Mariame et Fary font la demande afin d'obtenir du soutien dans la mise en place d'un centre de femmes à Thiès. Le centre se nomme Kër Jigéen ñi Fatou Micheline.

Après presque quinze années au RFRM, la maladie frappe, elle lutte contre un cancer qu'elle refuse de rendre public, et continue son travail au regroupement tant que sa santé le lui permet. En 1999, elle prépare sa succession à la coordination de l'organisme tout en restant active comme éclareuse pour le programme Antidote. Elle est présente jusqu'à la fin du mois de janvier 2000, à la suite de quoi elle annonce son état et se retire. Elle décède le 28 février 2000.

Admissibilité

Ce prix sera attribué à une femme s'étant particulièrement illustrée dans la communauté de Matane par son engagement, son travail et son action en faveur de l'égalité et de l'amélioration de la qualité de vie des femmes.

Procédure

- Remplir intégralement le formulaire de mise en candidature ci-joint;
- Joindre deux lettres d'appréciation qui témoignent du travail accompli;
- Faire parvenir le formulaire au plus tard le 16 septembre 2019.

Critères de sélection

Toute proposition de mise en candidature devrait reposer sur un ou plusieurs de ces critères :

- Se distinguer par son engagement auprès des femmes. La portée de l'engagement de la candidate sera prise en considération. L'engagement de la candidate peut prendre diverses formes : elle peut avoir œuvré au sein de comités, de collectifs, de conseils d'administration, de tables régionales, sur le plan local, principalement, mais également régional ou national, au sein de groupes mixtes ou de groupes de femmes.

- Avoir exercé une influence favorisant l'amélioration de la situation des femmes à Matane, en travaillant de manière directe avec les femmes. La candidature sera évaluée proportionnellement selon l'importance de l'implication, que ce soit par l'entremise d'un travail salarié, bénévole ou autre.
- Avoir exercé un pouvoir d'influence dans le milieu en démontrant de l'initiative et de la créativité dans les rapports, les liens et le travail de collaboration avec d'autres groupes ou d'autres femmes impliquées.
- Avoir à son actif des réalisations qui ont contribué à des transformations sociales visant l'amélioration de la situation des femmes et l'avancement du féminisme localement, notamment, ou à plus grande échelle.

Autres modalités

- Le comité de sélection, formé aux deux ans par la Ville de Matane, sera composé d'au moins trois personnes. La coordination du processus relève du service des communications de la Ville de Matane, en collaboration avec le conseil municipal.
- Le comité de sélection décernera un seul prix lors de chaque édition.
- Lorsqu'une candidature est retenue comme finaliste, le comité pourra demander de l'information supplémentaire sur la candidate.
- Le comité, composé d'au moins trois personnes, sélectionnera la récipiendaire et soumettra sa décision pour approbation au conseil municipal avant la remise officielle du prix, qui sera effectuée aux deux ans à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Récipiendaires du prix

Les récipiendaires du prix recevront une bourse de 500 \$ qui devra leur permettre de poursuivre leur implication auprès des femmes.